

**BM MENUISIER DE BATIMENT ET D'AGENCEMENT NUMERO DOSSIER
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CMA FRANCE**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : CONCEVOIR UN OUVRAGE DE MENUISERIE ET/OU D'AGENCEMENT			
<p>A1.1 – Analyse de faisabilité de la demande d'un client</p> <p>- Analyse et interprétation de la demande du client ou des pièces du marché (données orales/écrites/graphiques, ergonomiques, documentaires, techniques, ...)</p> <p>- Réalisation de l'étude de faisabilité technique et esthétique</p>	<p>C1.1 – Analyser et interpréter la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements concernant des réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre, la structure et les réglementations inhérentes.</p>		<p><u>Lors de la réalisation de la pièce de maîtrise le candidat est évalué sur :</u></p> <p>- la qualité et précision du travail préparatoire : plan, épure, choix des matériaux et accessoires</p>

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<p>- Proposition de différentes réponses d'agencements esthétiques et techniques de réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement en respectant les souhaits du donneur d'ordre et au regard de la structure, des réglementations (<i>Documents Techniques Unifiés (DTU)</i>), normes, normes européennes, normes environnementales)</p>		<p>ME1 Pièce de maîtrise : A partir d'un ouvrage de menuiserie choisi par le candidat. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir le dossier technique de présentation de son projet comprenant : • Une perspective (dans la mesure du possible tracée dans le décor ambiant) ; • 3 vues au 1/10^{ème} (vue de face, de côté, de haut) ; • Les détails techniques nécessaires au tracé des vues au 1/10^{ème}, à l'échelle 1 ; • Une estimation du temps de réalisation ; • Une planification des différentes étapes de réalisation de la pièce ; • Un descriptif des moyens techniques de mise en œuvre (parc machines). <p>- Réaliser la pièce conformément au dossier technique qui fait office de Cahier des charges.</p>	<p>- le respect des normes professionnelles</p>
<p>A1.2 – Réalisation de la conception technique de l'ouvrage</p> <p>- Conception technique de l'ouvrage et illustration au moyen d'outils numériques (CAO-DAO 3D) ou traditionnels (plan, vue, cote, montage, etc)</p> <p>- Réalisation du métré de l'ouvrage de menuiserie</p> <p>- Définition des essences de bois et les matériaux adaptés à l'usage de l'ouvrage dans le cadre de l'écocertification et de la RE 2020 (FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire ...)</p>	<p>C1.2 – Concevoir techniquement l'ouvrage en l'illustrant au moyen d'outils numériques ou traditionnels, en réalisant le métré de l'ouvrage, en définissant les essences de bois les matériaux adaptés à l'usage de l'ouvrage tout en respectant les normes environnementales et sanitaires afin de pouvoir réaliser un devis exact.</p>	<p>- Réaliser la pièce conformément au dossier technique qui fait office de Cahier des charges.</p>	<p><u>Lors de la réalisation de la pièce de maîtrise le candidat est évalué sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exactitude des chiffrages (métré, devis) - la pertinence, rationalité du process de fabrication - la qualité technique et rendu esthétique de l'ouvrage - la qualité de la réalisation et de la finition <p><u>Les critères attendus sont :</u></p>

<p>- Définition de la/des finitions adaptée(s) à l'ouvrage dans le respect de la fiche FDES (respect de la toxicité, minimiser les rémanences des produits ...)</p>			<ul style="list-style-type: none"> • pour les pièces de <u>création</u> : créativité, recherche et esthétique ; • pour les pièces de <u>reproduction</u> : fidélité au modèle et au style.
<p>A1.3 – Réalisation du/des devis</p> <p>- Réalisation du ou des devis (descriptif, estimatif et quantitatif) des différentes alternatives de l'ouvrage</p> <p>- Définition technique des process de fabrication y compris en modélisant les informations (BIM)</p>	<p>C1.3 – Réaliser un ou des devis sur les différentes alternatives de l'ouvrage en prenant en compte tous les éléments obligatoires d'un devis, en respectant la définition technique des process de fabrication afin de pouvoir contractualiser avec un ou des futur(s) client(s).</p>		
<p>A1.4 – Formalisation de dossiers de réponses aux appels d'offre</p> <p>- Création de la bibliothèque d'ouvrages et alimenter celle de l'entreprise (indexer, classer les plans)</p> <p>- Formalisation des dossiers de réponse aux appels d'offre de marchés publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur</p>	<p>C1.4 – Formaliser des dossiers de réponses aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur tout en prenant soin d'alimenter la bibliothèque d'ouvrages de l'entreprise afin de les remporter ou de capitaliser les informations pour répondre aux prochains.</p>		<p>- le dossier technique réalisé par le candidat est conforme aux demandes.</p> <p>- les recherches effectuées en amont de la réalisation sont pertinentes (matériaux et process de réalisation).</p>

Pour obtenir la certification **BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement** (niveau 5) le candidat doit acquérir l'ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l'oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d'apprentissage)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°2 : FABRIQUER UN OUVRAGE DE MENUISERIE ET/OU D'AGENCEMENT COMPLEXE			
<p>A2.1 – Fabrication d'ouvrages de menuiseries et/ou d'agencement complexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication d'un ouvrage complexe comportant des difficultés techniques : arêtiers droits/cintrés, coupes cintrées, cintres, raccord de plans non perpendiculaires - Réalisation de l'épure (en DAO ou sur planche) - Débit, coupe des différentes essences de bois, y compris au moyen d'une machine à 	<p>C2.1 – Fabriquer un ouvrage complexe comportant des difficultés techniques, en réalisant l'épure, en débitant, coupant les différentes essences de bois avec une machine à commande numérique si nécessaire.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ME2 Epreuve pratique – mise en situation professionnelle</u></p> <p>A partir de plans et/ou de schémas fournis, le candidat réalise en centre d'examen, en temps limité, une pièce comprenant une difficulté technique complexe.</p>	<p><u>Le candidat est évalué lors de l'épreuve pratique sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la conformité de la pièce par rapport au cahier des charges

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

commande numérique, préalablement programmée		Réalise une épure, si nécessaire à la réalisation de la pièce	- la qualité des assemblages
<p>A2.2 – Montage de menuiserie avec des accessoires d’assemblages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assemblage des pièces conformément au plan, emboiter, fixer, coller - Réalisation des finitions des ouvrages : vernir, patiner, peindre - Installation de l’ouvrage dans le lieu de destination : monter, fixer, régler et ajuster dans le respect des <i>Documents Techniques Unifiés (DTU)</i> 	<p>C2.2 – Assembler les pièces conformément au plan en les emboitant, fixant, collant, puis en réalisant les finitions des ouvrages afin de pouvoir installer l’ouvrage dans son lieu de destination en le montant, fixant, réglant et l’ajustant dans le respect des documents techniques unifiés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - la qualité de la finition - le respect des règles de sécurité - le respect du temps imparti pour réaliser la pièce.
<p>Pour obtenir la certification BM Menuisier de Bâtiment et d’Agencement (niveau 5) le candidat doit acquérir l’ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d’évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l’oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d’apprentissage)</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°3 : ORGANISER ET OPTIMISER LA PRODUCTION DE PIECES DE MENUISERIE UNITAIRES OU SERIELLES			
<p>A3.1 – Définition du process de fabrication unitaire ou sérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des procédures de fabrication et les matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la professions (<i>Documents Techniques Unifiés</i>) - Calcul des temps de fabrication - Etablissement des coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité - Rédaction de l'offre de prix. - Etablissement de l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise 	<p>C3.1 – Définir un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.</p> <p>C3.2 – Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise, en définissant des critères et modalités de contractualisation avec les sous-traitants et co-traitants afin d'avoir de prendre en compte tous les éléments.</p>	<p><u>ME3.1 Organisation et gestion de production</u> – 3 contrôles continus sur la durée de la formation.</p> <p>L'évaluation pourra prendre la forme d'une mini-étude de cas, d'une ou plusieurs questions ouvertes ou un mélange de deux. Les thématiques abordées peuvent porter sur : la définition du process de fabrication, la veille technologique ou réglementaire, la démarche qualité, etc.</p>	<p><u>Lors des écrits le candidat est évalué sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité (pertinence) de l'analyse - l'exactitude des réponses - sa prise en compte des évolutions technologiques et réglementaires - la justesse des calculs techniques - la pertinence des choix des matériaux - le respect des règles de normalisation

BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>- Définition des critères et des modalités de contractualisation avec des sous-traitants et des cotraitants</p>			
<p>A3.2 – Relation avec les autres corps d'état sur le chantier</p> <p>- Séquençage et organisation de la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier (électricien, maçons, etc.)</p> <p>- Optimisation des temps de fabrication par l'enchaînement optimal des tâches en tenant compte des impératifs de production et de la demande du donneur d'ordre</p>	<p>C3.3 – Organiser la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier en prenant en compte les impératifs de production et la demande du donneur d'ordre afin d'optimiser des temps de fabrication par l'enchaînement optimal des tâches.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - la pertinence du choix des équipes - la rigueur de l'étude - la logique de la méthode suivie - la prise en compte de l'ensemble des contraintes techniques et réglementaires - prise en compte d'un poste adapté à un éventuel salarié handicapé (temps de travail, espace de travail, accompagnement par un autre salarié ...)
<p>A3.3 – Lancement de la fabrication pour une réalisation sérielle</p> <p>- Etudie l'investissement d'un matériel plus compétitif</p>	<p>C3.4 – Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle sans omettre au préalable d'étudier la compétitivité du matériel, en créant des fiches de fabrication détaillées, en transférant les modes opératoires à l'atelier en utilisant un outil numérique afin de pouvoir réorganiser la production en cas d'impondérables.</p>	<p><u>ME3.2 Etude de cas écrite – contrôle terminal</u></p>	<p><u>Le candidat est évalué sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise en compte des contraintes de l'entreprise

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<ul style="list-style-type: none"> - Création des fiches de fabrication détaillées - Transfert des modes opératoires à l'atelier au moyen d'un outil numérique - Réorganisation de la production en cas d'impondérables - Identification des points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité - Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue - Définition des règles d'hygiène et de sécurité applicable dans l'atelier et veiller à leur mise en œuvre collective et individuelle opérationnelle - Mise en place une démarche environnementale au sein de la menuiserie (filière bois, traitement des déchets de solvants, peinture, vernis) 		<p>A partir d'un cahier présentant une entreprise (équipement, personnel, situation géographique), d'une commande ou d'un appel d'offre, de plans/schémas et/ou tracés, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser la commande ou l'appel d'offre - déterminer les matériaux, les machines et les process de fabrication adaptés - Etablir les coûts de production. - rédiger l'offre de prix - planifier les approvisionnements - constituer les équipes de travail et attribuer des tâches à chacun - mettre en place les documents de suivi de fabrication - décrire la ou les solutions envisageables pour une production en série de la pièce 	<p>(commerciales, financières et organisation du personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence du planning (optimisation des moyens techniques et humains) - la chronologie et temps de fabrication sont clairement définis - le devis est complet et conforme à la réglementation - la pertinence et l'exactitude des réponses aux questions technologiques - les règles de sécurité sont prises en compte (consignes, présence et fonctionnement des protecteurs sur les machines, étiquettes présentes sur les produits, port des EPI, protections auditives ...)
<p>A3.4 – Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue</p>	<p>C3.5 – Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en identifiant les points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité, en</p>		

<p>- Définition des règles d'hygiène et de sécurité applicable dans l'atelier et veiller à leur mise en œuvre collective et individuelle opérationnelle</p> <p>- Mise en place une démarche environnementale au sein de la menuiserie (filière bois, traitement des déchets de solvants, peinture, vernis)</p>	<p>définissant des règles d'hygiène et de sécurité applicable dans l'atelier, en veillant à ce que leur mise en œuvre collective et/ou individuelle soit opérationnelle, en mettant en place une démarche environnementale au sein de la menuiserie afin d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise.</p>		<p>- les mesures de protection de l'environnement sont prises en compte (fournisseurs locaux, utilisation de bois certifiés, de produits adaptés aux règles environnementales ...)</p>
--	---	--	--

Pour obtenir la certification **BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement** (niveau 5) le candidat doit acquérir l'ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l'oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d'apprentissage)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°4 : CREER, GERER ET DEVELOPPER UNE MENUISERIE DE BATIMENT ET/OU D'AGENCEMENT			
A4.1 – Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités	C4.1 – Conduire un projet de création d'entreprise de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment	<u>ME4.1 Etude de cas - à l'écrit :</u>	<u>Le candidat est évalué sur :</u> - les critères de viabilité du projet sont identifiés

BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de son projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie - Construction d'un projet entrepreneurial, le business model de la création et du développement de l'entreprise - Identification et mise en action des leviers d'aide (outils & structures) financiers et administratifs - Construction d'un argumentaire, une présentation, une « storytelling » pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banquiers investisseurs, clients ...) 	<p>et de la menuiserie, en construisant un business model, en utilisant des leviers d'aide financiers et administratifs et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté face à ses interlocuteurs.</p>	<p>A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social (le statut d'auto-entrepreneur, les zones franches, le statut de conjoint-collaborateurs ...) le candidat devra analyser l'ensemble des documents avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche, son entreprise. Son point de vue, devra être argumenté et illustré d'exemples issus de son expérience</p> <p><u>ME4.2 Analyse à l'oral de l'Étude de cas :</u></p> <p>Une semaine après l'écrit</p> <p>Le candidat porte une analyse sur sa production écrite et apporte tout élément complémentaire ou rectificatif, en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur de la menuiserie et du bâtiment</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les impacts financiers, patrimoniaux (de l'entreprise) des choix sont énoncés et arbitrés - la présentation du projet est complète et prend en compte tous les acteurs potentiels (équipe, partenaires ...) - l'identification et la mobilisation des relais (ex : syndicat professionnel, service économique, chambre consulaire, comptable ...) intervenant dans la création/développement d'entreprises du bâtiment - l'argumentaire utilisé dans la présentation du projet est adapté et illustré d'exemples

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<p>A4.2 – Elaboration du dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables élaborés par l'expert-comptable - Justification et/ou explication de la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices : conséquences et raisons des investissements effectués, des recrutements, etc. en cas de reprise d'une entreprise - Elaboration d'un plan de financement réaliste à destination du banquier, et négocier un prêt, des facilités de trésorerie lors d'investissements - Identification des indicateurs de la santé financière de l'entreprise et les utiliser comme argument auprès des donneurs d'ordre, des financiers 	<p>C4.2 – Assurer la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs comprenant une définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables, en justifiant la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices et en élaborant un plan de financement à destination du banquier afin d'identifier des indicateurs de la santé financière de l'entreprise en les utilisant comme argument auprès des donneurs d'ordre et/ou financiers.</p>	<p><u>ME.4.3 Etude de cas de gestion - A l'écrit :</u></p> <p>Sous la forme d'une étude de cas, le candidat réalise une analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et définit si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable et sous quelles conditions.</p>	<p><u>Le candidat est évalué lors de l'étude de cas sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence et la justesse des chiffreages réalisés - le réalisme du plan de financement - la justesse de l'analyse de la santé financière de l'entreprise de menuiserie - la pertinence et le réalisme des axes de progrès identifiés - le suivi financier de l'activité, des contrats, est réalisé et optimisé - la pertinence des outils de suivi construits - le suivi de la trésorerie est périodique et permet la relance client
<p>A4.3 – Pilotage au quotidien de la rentabilité de l'entreprise de menuiserie</p>	<p>C4.3 – Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bords de suivi de l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle, en surveillant la</p>		

<ul style="list-style-type: none"> - Construction des tableaux de bords de suivi de l'activité, les alimenter et les analyser - Etablit le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle - Surveillance de la valeur des stocks et de sa rotation - Gestion des délais de paiement des clients, et les situations de travaux pour les gros chantiers - Négociation des délais fournisseurs 	<p>valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de la vérification de la rentabilité de l'entreprise est adéquate
---	---	--	--

Pour obtenir la certification **BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement** (niveau 5) le candidat doit acquérir l'ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l'oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d'apprentissage)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°5 : COMMERCIALISER LES FABRICATIONS ET PRESTATIONS DE MENUISERIE			

BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A5.1 – Définition de la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'une offre lisible à destination des clients (particuliers ou professionnels) sur le segment du marché de l'agencement - Identification d'une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir- faire particuliers de l'entreprise - Apport des éléments de différenciation de son offre par rapport à la concurrence locale, régionale, nationale, internationale dans le cadre de marchés en business, en réponse aux appels d'offre. 	<p>C5.1 – Définir la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie en concevant une offre lisible à destination des clients, en identifiant une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir- faire particuliers de l'entreprise tout en veillant à bien apporter la différenciation de son offre afin de la distinguer à la concurrence locale, régionale, nationale, internationale dans le cadre de marchés en business, en réponse aux appels d'offre.</p>	<p><u>ME5.1 : Etude de cas - A l'écrit :</u></p> <p>A partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de l'entreprise et formulera une stratégie commerciale et de communication réaliste et en lien avec les ambitions de son dirigeant</p>	<p><u>Le candidat est évalué lors de l'étude de cas sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence de la segmentation des produits/services - la clarté du positionnement commercial de l'entreprise - l'offre proposée est lisible et facilement identifiable par le client - la cohérence de la politique tarifaire au regard des prestations proposées, des marchés - l'efficacité commerciale et financière des modalités retenues au regard de la concurrence, du marché, de la rentabilité
<p>A5.2 – Mise en place de la politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie, agencement</p>	<p>C5.2 – Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement en définissant les taux de marge par nature de chantier, le taux de remise tarifaire</p>		<p><u>Le candidat est évalué en langue étrangère sur :</u></p>

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<ul style="list-style-type: none"> - Définition du taux de marge par nature de chantier (particulier, entreprise, etc.) - Détermine le taux de remise tarifaire applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché - Encadrement des modalités ou facilités de paiement pouvant être accordées à la clientèle de particuliers ou de professionnels (virements, traites ...) 	<p>applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché tout en veillant à mettre en place des modalités ou facilités de paiement selon le type de clientèle.</p>	<p><u>ME5.2 : Langue étrangère – à l'oral :</u></p> <p>Le candidat tire au sort un texte court en anglais d'ordre économique ou en lien avec son activité de menuisier de bâtiment et d'agencement Il doit se présenter, présenter son projet professionnel et s'exprimer sur le texte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la fluidité dans la présentation orale de l'entreprise et de son savoir-faire en langue étrangère - la pertinence des réponses au regard des questions techniques et économiques posées - la précision et l'adaptation du vocabulaire technique et économique employé
<p>A5.3 – Conception des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition d'outils et de canaux de communications - appui auprès d'un service spécifique ou d'un prestataire externe le cas échéant 	<p>C5.3 – Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels par un service spécifique ou des prestataires externes afin de développer la notoriété de l'entreprise de menuiserie et/ou d'agencement.</p>	<p><u>ME5.3 : En contrôle continu :</u> Après une préparation écrite, le candidat développera à l'oral un argumentaire de commercialisation de fabrication de pièces de menuiserie ou d'agencement</p>	<p><u>Le candidat est évalué en contrôle continu sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence et la clarté de l'argumentation de vente - la compréhension et l'intégration du besoin du client
<p>A5.4 – Commercialisation et conseil autour du projet de menuiserie et/ou d'agencement auprès du donneur d'ordre</p>	<p>C5.4 – Commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en présentant en anglais et/ou en français, argumentant et justifiant le projet et devis au client, en lui</p>		

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<ul style="list-style-type: none"> - Présentation, argumentation et justification du projet et du devis au client - Mise en œuvre de conseil technique auprès du client sur les différentes solutions pour satisfaire son besoin dans le respect de la réglementation en vigueur - Traitement des objections et aménagement de l'offre, si nécessaire - Conduite d'une négociation commerciale avec un client, un prescripteur en français et avoir des notions en anglais - Concrétisation de l'acte d'engagement par la signature du devis, du marché, du bon de commande 	<p>prodiguant des conseils techniques dans le respect de la réglementation en vigueur, en traitant les objections et en aménager l'offre si nécessaire afin de concrétiser l'acte d'engagement par la signature du devis, du marché, du bon de commande.</p>		<p>- la pertinence et les précisions des réponses apportées aux interrogations des clients</p>
<p>A5.5 –Organisation de l'après-vente et suivi des prestations et la garantie contractuelle propre au bâtiment (garantie décennale)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une fiche d'entretien (conseils adaptés à chaque type d'ouvrage ...) - Rappel de l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs 	<p>C5.5 – Organiser l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser sa clientèle.</p>		<p>- la pertinence et l'opérationnalité de la politique après-vente</p>

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<p>(références, positionnement, charte de qualité, éco-habitat certification d'entreprise, meilleur ouvrier de France, maître artisan, meilleur apprenti de France, Worldkills, fiches de suivi de satisfaction ...)</p> <p>- Prise en compte des garanties : biennales, parfait achèvement et décennal</p>			
---	--	--	--

Pour obtenir la certification **BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement** (niveau 5) le candidat doit acquérir l'ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l'oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d'apprentissage)

BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°6 : FORMER, ACCOMPAGNER ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ENTREPRISE DE MENUISERIE DE BATIMENT ET/OU D'AGENCEMENT			
<p>A6.1 – Préparation et réalisation du recrutement (embauche d'un collaborateur, d'un jeune en contrat d'apprentissage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en compétences de l'entreprise et les fiches de poste associées - Rédaction d'une offre d'emploi, une définition de poste en CDI, en CDD, en intérim, en alternance - Appuie le cas échéant sur un accompagnement adéquat (Organisation professionnelle, Syndicat, Pôle Emploi, conseiller de la chambre des métiers ...) - Recherche d'un canal de diffusion adapté (ex : site spécialisé ...) 	<p>C6.1 – Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en s'appuyant le cas échéant sur l'accompagnement adéquat puis en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.</p>	<p><u>ME6.1 Cas pratique sur l'embauche d'un futur collaborateur :</u></p> <p>Le candidat tire au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre générale ou problématique. Il analyse la situation décrite et formule des réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître</p>	<p><u>Le candidat est évalué lors du cas pratique sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de formation élaboré est adapté aux besoins actuels et futurs de l'entreprise - La situation de travail est correctement analysée tant dans la maîtrise du geste professionnel que sur la motivation de l'apprenant adaptée à son poste de travail - la qualité pédagogique : le séquençage des apports est pensé, la progression pédagogique articulée dans le temps

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation de la collaboration dans le respect de la convention collective en vigueur dans leur secteur (bâtiment et travaux publics ou industrie) 		<p>d'apprentissage et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le respect du cadre légal du contrat de travail (apprentissage, professionnalisation ...)
<p>A6.2 – Développement des compétences des salariés et des apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan de formation de l'entreprise de menuiserie pour intégrer les innovations techniques, réglementaires, normatives et le développement personnel des salariés - Elaboration d'un livret d'accueil du nouvel arrivant - Organisation des séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise et sur chantier et communication de celles-ci aux organismes de formation - Evaluation et réajustement de la progression de l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé 	<p>C6.2 – Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant, en organisant des séquences d'évaluation avec l'organisme de formation du jeune dans l'entreprise et sur chantier afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.</p>	<p><u>ME6.2 Etude de cas écrite – Epreuve terminale :</u> A partir de données, de l'organisation d'une entreprise, le candidat analyse l'organisation RH de l'entreprise et formule des propositions d'organisation, de management pour répondre aux objectifs de son dirigeant</p>	<p><u>Le candidat est évalué lors du cas pratique sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence et qualité de la stratégie des ressources humaines formulée au regard de l'entreprise - l'efficacité des équipes constituées selon leur degré de compétences - l'adéquation des profils avec les interventions à réaliser, les commandes à honorer
	<p>A6.3 – Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en</p>		

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<p>A6.3 – Analyse et amélioration de l'organisation du travail en atelier et sur chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification et distribution des tâches, constitution des équipes - Définition des plannings des équipes, en fonction des compétences à mettre en œuvre et dans le respect des droits du travail (temps de travail, congés, droits spécifiques au personnel handicapé ...) et de la sécurité - Sensibilisation des salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs - Mettre en place une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche - Créer les conditions pour améliorer le bien-être au travail (responsabilité sociétale des entreprises) 	<p>constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.</p> <p>A6.4 – Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - sa capacité à adapter un poste de travail en fonction de la situation de handicap d'un salarié - les règles de la réglementation PMR (Personne à Mobilité Réduite) est prise en compte et respectée - le respect du droit du travail - la clarté des consignes données, proposition de moyens de supports de transmission (ex : fiche d'auto-contrôle, fiche de travaux ...)
<p>A6.4 – Animation des équipes de l'entreprise de menuiserie</p>	<p>C6.5– Animer les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, protocoles de sécurité et les modes de</p>		

**BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022

<ul style="list-style-type: none"> - Anticipation, puis transmission des informations, des consignes sur les projets, les chantiers, les protocoles de sécurité et les modes de collaboration attendus - Conduite des entretiens professionnels (entretiens d'évaluation, de fixation d'objectif, de régulation...) - Prévention et gestion des comportements des salariés et gestion du volet relationnel des collaborateurs entre eux, avec les clients et les autres corps de métiers. 	<p>collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.</p>		<p>- la réglementation et les codes de la conduite à suivre sur les entretiens professionnels sont connus</p>
--	--	--	---

Pour obtenir la certification **BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement** (niveau 5) le candidat doit acquérir l'ensemble des 6 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (Pièce de maîtrise, Epreuve pratique – Mise en situation professionnelle, Organisation et gestion de production, Etudes de cas écrite et à l'oral, Langue Vivante Etrangère, Mise en situation d'apprentissage)

BM Menuisier de Bâtiment et d'Agencement NUMERO DOSSIER 26503 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 05/07//2022